

EN CAS D'ANNULATION

TARIF REMBOURSABLE

La caution est restituée de la manière suivante :

BASSE ET MOYENNE SAISON - hors période de Pâques (du 17 au 24 avril inclus)

- Dans les 30 jours avant l'arrivée : 100% ;
- Dans les 14 jours avant l'arrivée : 50%.

Passé ce délai, aucun remboursement ne sera effectué.

PÂQUES (du 17 au 24 avril inclus) + **HAUTE et HAUTE SAISON**

- Dans les 60 jours avant l'arrivée : 100% ;
- Dans les 30 jours avant l'arrivée : 50%.

Passé ce délai, aucun remboursement ne sera effectué.

En cas de remboursement, le client sera facturé :

- Services GESTION DES RÉSERVATIONS INDIVIDUELLES 20,00 €.
- Les frais de VIREMENT BANCAIRE peuvent varier de 2,00 € à 30,00 € selon l'emplacement de la banque de référence.

Le remboursement est effectué dans un délai de 14 jours ouvrables à compter de la confirmation du remboursement par l'établissement.

TARIF NON REMBOURSABLE

Il n'est pas possible de demander un remboursement après la réservation.

TARIF FLEXIBLE

Il est possible de modifier les dates de votre séjour de la manière suivante :

- Dans les 14 jours avant l'arrivée ;
- Au plus tard le 15 octobre de l'année en cours ;
- En fonction de la disponibilité de l'établissement, maintenir ou modifier la solution réservée ;

La caution est restituée de la manière suivante :

BASSE ET MOYENNE SAISON - hors période de Pâques (du 17 au 24 avril inclus)

- Dans les 14 jours avant l'arrivée : 100% ;
- Dans les 7 jours avant l'arrivée : 50%.

Passé ce délai, aucun remboursement ne sera effectué.

PÂQUES (du 17 au 24 avril inclus) + **HAUTE et HAUTE SAISON**

- Dans les 30 jours avant l'arrivée : 100% ;
- Dans les 14 jours avant l'arrivée : 50%.

Passé ce délai, aucun remboursement ne sera effectué.

En cas de remboursement, le client sera facturé :

- Services GESTION DES RÉSERVATIONS INDIVIDUELLES 60,00 €.
- Les frais de VIREMENT BANCAIRE peuvent varier de 2,00 € à 30,00 € selon l'emplacement de la banque de référence.

Le remboursement est effectué dans un délai de 14 jour ouvré à compter de la confirmation du remboursement par la Structure

La direction du Camping Lido Verbano
01 janvier 2025